

# Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Grenoble

*Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé de l'Académie de Grenoble a décidé de vous transmettre une série de petites infos, parfois traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux.*

**Et bonne année bien sûr !**

La CGT EP Académie de Grenoble vous adresse ces meilleurs vœux pour cette année. Nous vous souhaitons une bonne santé, du courage, ainsi que de l'enthousiasme dans vos luttes. Quant à nous, nous serons plus que jamais à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner.

La CGT EP—Académie de Grenoble

**Enseignant-es et personnels de droit privé : questions – réponses sur le droit de grève**

**Qui a le droit de faire grève dans l'enseignement privé ?**

Tout le monde ! Enseignant-es ou Personnels de droit privé (Ogec, Cneap...), cadres ou non-cadres. Les AESH et AVS ont également le droit de grève, bien évidemment.

**Faut-il être syndiqué-e pour pouvoir faire grève ?**

Non. Le droit de grève est constitutionnel et s'applique à tou·tes les salarié·es. Par ailleurs, l'adhésion à un syndicat est anonyme. Les syndiqué·es comme les non-syndiqué·es ont le droit de faire grève.

Je suis syndiqué-e. Faut-il que mon syndicat ait appelé à la grève pour que je puisse être gréviste. Non. Il suffit qu'une organisation syndicale de notre champ professionnel ait déposé un préavis de grève pour que tou·tes les salarié·es soient couvert·es par ce préavis. C'est le cas pour le 5 décembre et les jours suivants.



**Est-ce que je dois prévenir mon établissement ?**

Personnels OGEC :

Non. Il n'y a pas à déposer un préavis de grève dans l'établissement et vous n'avez pas à prévenir de votre intention d'être en grève.

Dans le second degré :

Non. Des préavis de grèves sont déposés au niveau national et ils couvrent tou·tes les enseignant-es du 2nd degré. Mais évidemment, rien ne vous empêche de prévenir votre établissement si vous le souhaitez, notamment pour que les élèves et leurs familles puissent prendre leurs dispositions.

Dans le 1er degré :

Oui. Des préavis de grèves sont déposés au niveau national et ils couvrent tou·tes les enseignant-es. Mais depuis la loi Darcos de 2008, il est indispensable de déclarer son intention d'être en grève au moins 48h avant le début de la grève (par exemple au plus tard le lundi soir pour une grève qui débute le jeudi matin). Il est nécessaire de laisser une trace écrite. Un simple mail à votre établissement suffit.



[Le droit de grève dans l'enseignement privé : Version imprimable](#)

## Grève des agents des écoles de Grenoble, les raisons de la colère

Les agents de la mairie de Grenoble qui travaillent dans les écoles se sont mobilisés dans une grève qui a perturbé le service de cantine. La mairie de Grenoble a jugé utile d'envoyer un mail aux familles pour dénigrer ces personnels et les rendre responsables de l'annulation des repas et notamment du repas de Noël. La mairie profite aussi de cette communication pour mettre en avant sa politique sociale en tant qu'employeur et promouvoir sa gestion des personnels. Évidemment, il est toujours plus économique de mépriser les gens qui se battent avec les seuls moyens dont ils disposent plutôt que d'affronter concrètement ses propres contradictions...

Nous comptons sur votre soutien pour que ces agents qui s'occupent tous les jours de vos enfants et vos élèves soient écouté·e·s et considéré·e·s à la hauteur de l'importance de leur mission.

## Congrès dématérialisé : On n'arrête plus le progrès

Le lundi 10 décembre dernier s'est tenu le premier congrès de l'UL de Grenoble en ligne. Ce fût toutefois une réussite avec plus de 70 syndicats présents connectés représentant les adhérents de l'Isère.

Le nouveau bureau a ainsi pu être élu et les motions votés. On retiendra, entre autres, un point sur les locaux de la Bourse du Travail de Grenoble en débat par rapport à un nouveau lieu d'accueil en Centre Ville de Grenoble. Affaire à suivre :)

**GRENoble EN LUTTE**  
**MOBILISATIONS LOCALES ET NATIONALES DÉBUT 2021**  
Enseignement Privé **la cgt**  
ÉDUC' ACTION

SEMAINE 1, DU 1ER AU 10 JANVIER	SEMAINE 2, DU 11 AU 17 JANVIER
<b>SAM. 2</b> Marche des réquisitions « Un toit c'est la loi » 14h Pont Saint Laurent	Manifestation contre les Lois Sécurité Globale, Séparatisme et LPR. 16h Place de Verdun
<b>DIM. 3</b> Marche blanche en mémoire de Cédric Chauviat (Coordination LSG) Assemblée de lutte de l'occupation de l'Abbaye. 15h Local de Solidaires	
<b>JEU. 7</b> AG Culture. 12h Devant la MCz	

SEMAINE 3, DU 18 AU 24 JANVIER	SEMAINE 4, DU 25 AU 4 FÉVRIER
<b>JEU. 21</b> Mobilisation de la Santé, du social et du médico-social Manifestation pour l'interdiction des licenciements et des suppressions de postes (à l'initiative de la CGT TUI)	<b>MAR. 26</b> Mobilisation Education Nationale <b>JEU. 28</b> Mobilisation nationale de l'Energie <b>SAM. 30</b> Rassemblement nationale face aux Lois Sécuritaires (Coordination LSG) <b>JEU. 4/02.</b> Journée de mobilisation interprofessionnelle

## Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé à Grenoble :

**1<sup>er</sup> degré :** Marie BERAUD  
06.15.92.19.41

**2<sup>nd</sup> degré :** Serge VALLET  
06.06.48.61.85

**Grenoble :** Nathalie FABIANO  
06.89.91.66.19

... et tou·tes les autres !

# Rejoignez l'aventure !

**Je souhaite vous contacter...** envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé

**SNEIP – CGT Enseignement Privé - 263 rue de Paris – Case 544 - 93515 Montreuil**

Une seule adresse électronique : **academie.grenoble@cgt-ep.org**